

Adolescent mort dans une rixe en 2018 : huit personnes condamnées jusqu'à cinq ans de prison

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 21 minutes



La rixe s'inscrivait, selon les enquêteurs, dans un contexte plus large de rivalité entre deux quartiers (photo d'illustration). *Aerial Mike / stock.adobe.com*

Un adolescent de 17 ans avait succombé à ses blessures après avoir été passé à tabac et reçu plusieurs coups de couteau lors d'une rixe, à Paris.

Huit personnes ont été condamnées vendredi par la cour d'assises des mineurs de Paris à des peines de dix mois à cinq ans de prison pour leur implication dans le meurtre d'un adolescent lors d'une rixe en 2018, a appris l'AFP auprès de leurs avocats. Nés entre 2001 et 2002, mineurs au moment des faits, les huit accusés ont été condamnés pour violences volontaires en réunion à l'issue de ce procès ouvert mi-mars.

Mais seuls deux ont été reconnus coupables et condamnés pour coups mortels en réunion, tandis qu'un troisième a été condamné pour complicité de ces faits, ont indiqué plusieurs avocats à l'issue du délibéré. Pour ces personnes condamnées pour des crimes, les peines prononcées vont de trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis à cinq ans dont quatre fermes, a déclaré Me Adrien Sorrentino, se félicitant que son client ait été «*innocenté du crime de coup mortel*», comme trois autres personnes.

Pour les personnes condamnées pour des faits délictuels, comme les violences volontaires, les peines vont de dix mois d'emprisonnement avec sursis à dix mois ferme. Les faits qui leur étaient reprochés remontent à la nuit du 23 octobre 2018, lorsqu'un adolescent de 17 ans a succombé à ses blessures après avoir été passé à tabac et reçu plusieurs coups de couteau lors d'une rixe.

«Guerre civile»

Elle opposait des jeunes issus de deux quartiers du nord de Paris, celui de la Place des fêtes (19e arrondissement) et celui de Fougères (20e arrondissement), après le vol d'un scooter appartenant à la victime. Selon les éléments de l'enquête, le jeune homme a alors sollicité l'aide d'amis pour se venger.

Le groupe constitué a pris la direction du quartier de Fougères. En chemin, il est tombé sur plusieurs jeunes issus de ce même quartier, dans un bar à chicha du 20e arrondissement. La rencontre a donné lieu, selon des témoins, à une scène de «*guerre civile*». La victime a fini par se retrouver isolée, poursuivie par plusieurs personnes avant de recevoir des coups. Transporté à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, l'adolescent est décédé dans la nuit du 23 au 24 octobre.

La rixe s'inscrivait, selon les enquêteurs, dans un contexte plus large de rivalité entre les deux quartiers. Plusieurs des accusés avaient d'ailleurs déjà pris part à des affrontements similaires opposant les deux bandes.

La rédaction vous conseille

- [Surpopulation carcérale : les prisons au bord de l'implosion](#)
- [L'État prêt à réduire les sanctions pour le trafic de drogue en prison](#)
- [À la Castellane, les riverains jugent l'opération Place nette XXL utile mais «dérisoire»](#)

Sujets

